

Initiales de la
présidente

Initiales de la
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 23 février 2016 à 20 heures à la salle Flore Laurentienne située au centre administratif de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mesdames Aurélie Condrain-Morel, Diane Fournier, Paule Froment, Denise Girard, Myriam Hardy, Carole Lavallée et Catherine Pelletier

Messieurs Michel Gervais, Benoît Laganière, Serge Mainville, David Miljour et Alain Riendeau

Formant quorum sous la présidence de Mme Carole Lavallée.

COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Messieurs Bruno Marcoux et Michel Rocheleau

SONT ABSENTS :

Monsieur Yanick Cyr et le commissaire représentant les parents (poste vacant)

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Raynald Thibeault, directeur général
M. Anthony Bellini, directeur général adjoint
Mme Sylvie Caron, directrice générale adjointe
M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint
Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
Mme Johanne Caron, directrice du Service des ressources financières

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOMENT DE RÉFLEXION

La présidente, Mme Carole Lavallée, déclare la séance ouverte.
Il est 20 h 03.

69-CC-2015-2016

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Girard :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel.

Adoptée à l'unanimité

Initiales de la
présidente

Initiales de la
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2016

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal :
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2016
4. Parole aux élèves
5. Période de questions orales du public
6. Affaires de la Direction générale
 - 6.1 Reddition de comptes sur la délégation de pouvoirs
7. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
 - 7.1 Démission de la commissaire-parent, Mme Valérie St-Laurent
8. Affaires du Service des ressources éducatives
9. Affaires du Service des ressources humaines
 - 9.1 Appel d'offres pour les services professionnels de programme d'aide aux employés – autorisations préalables pour conclure un contrat de services et pour une durée maximale de cinq ans
10. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
11. Affaires du Service des ressources financières
 - 11.1 Budget révisé 2015-2016 – dépôt
 - 11.2 Autorisation de vente d'immeubles pour taxe impayée
12. Affaires du Service des ressources matérielles
13. Affaires du Service des technologies de l'information
14. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
15. Autres points
16. Période de questions orales du public
17. Parole aux commissaires
18. Ajournement ou clôture de la séance

70-CC-2015-2016

**EXEMPTION DE LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 JANVIER 2016**

IL EST PROPOSÉ par Mme Aurélie Condrain-Morel que le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2016 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

PAROLE AUX ÉLÈVES

Aucun élève n'a pris la parole.

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

Initiales de la
présidente

Initiales de la
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2016

REDDITION DE COMPTES SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Le directeur général présente la reddition de comptes sur sa délégation de pouvoirs couvrant la période du 21 janvier au 18 février 2016.

DÉMISSION DE LA COMMISSAIRE-PARENT, MME VALÉRIE ST-LAURENT

En vertu des articles 192 et 198 de la *Loi sur les élections scolaires*, la secrétaire générale avise le Conseil des commissaires de la démission de la commissaire-parent, Madame Valérie St-Laurent.

Le Comité de parents procèdera à l'élection d'un nouveau commissaire-parent parmi les représentants des écoles primaires afin de combler le poste pour le restant du mandat prévu.

71-CC-2015-2016

APPEL D'OFFRES POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS DE PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS – AUTORISATIONS PRÉALABLES POUR CONCLURE UN CONTRAT DE SERVICES ET POUR UNE DURÉE MAXIMALE DE CINQ ANS

CONSIDÉRANT que le contrat actuel relatif au Programme d'aide aux employés se termine le 30 avril 2016;

CONSIDÉRANT la volonté de maintenir ce service pour l'ensemble des employés et des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin;

CONSIDÉRANT qu'aucun regroupement avec d'autres commissions scolaires n'est actuellement possible pour l'achat de services professionnels de Programme d'aide aux employés;

CONSIDÉRANT l'intérêt de maintenir une stabilité dans l'offre de service relative au Programme d'aide aux employés et donc de conclure un contrat à plus long terme;

CONSIDÉRANT l'article 46 du *Règlement sur les contrats de services des organismes publics*, précisant que « l'autorisation du dirigeant de l'organisme public [le Conseil des Commissaires] est requise pour tout contrat de nature répétitive dont la durée prévue, incluant tout renouvellement, est supérieure à 3 ans »;

CONSIDÉRANT que la dépense pour les services professionnels de Programme d'aide aux employés est estimée à un montant avoisinant les 500 000 \$, si les deux années d'option sont exercées;

CONSIDÉRANT la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (ci-après la « LGCE »);

Initiales de la
présidente

Initiales de la
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2016

CONSIDÉRANT que ces services professionnels n'ont pas pour effet d'é luder les dispositions de la LGCE, puisqu'ils ont une fin déterminée à l'avance et qu'ils nécessitent une expertise spécifique disponible seulement à l'externe;

IL EST PROPOSÉ par M. Benoît Laganière :

- 1° **QUE** le Conseil des Commissaires autorise, conformément à la LGCE, la préparation d'un nouvel appel d'offres public dans le but de conclure un contrat pour l'obtention de services professionnels de Programme d'aide aux employés, dont la dépense globale est évaluée à approximativement 500 000 \$;
- 2° **QUE** ce contrat soit valide pour une durée maximale de cinq ans, soit un contrat de trois ans (1^{er} mai 2016 au 30 avril 2019) avec deux options de renouvellement annuel;
- 3° **QUE** la direction du Service des ressources humaines soit autorisée à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin dans ce dossier.

Adoptée à l'unanimité

BUDGET RÉVISÉ 2015-2016 – DÉPÔT

La directrice du Service des ressources financières présente, pour information, le budget révisé 2015-2016.

72-CC-2015-2016

AUTORISATION DE VENTE D'IMMEUBLES POUR TAXE IMPAYÉE

CONSIDÉRANT que les immeubles apparaissant sur la liste présentée ont plus d'une année de taxe scolaire impayée;

CONSIDÉRANT que les démarches de perception entreprises par la Commission scolaire sont demeurées infructueuses;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a une entente avec la Ville de Longueuil pour procéder à des ventes d'immeubles pour taxe impayée;

IL EST PROPOSÉ par M. Bruno Marcoux :

QU'UN maximum de 350 dossiers de la liste des immeubles présentée soit transmis à la Ville de Longueuil pour une vente pour taxe impayée.

Adoptée à l'unanimité

Initiales de la
présidente

Initiales de la
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2016

AUTRES POINTS

Aucun autre point n'est traité.

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Sept commissaires ont pris la parole. Un document est déposé.

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20 h 32.

Présidente

Secrétaire générale